

convivialité
échanges
réseau

Les Rencontres de la Santé au travail

2020
1^{er} semestre
du 3 mars au 7 juillet

accompagnement
informations
outils



Alcool, substances psychoactives et travail

ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

- L'alcool, le cannabis et les médicaments psychotropes sont les substances psychoactives les plus consommées en entreprise. Tous les secteurs d'activité sont concernés.
- Vous vous interrogez sur les moyens d'accompagner au mieux vos salariés ?
- Vous souhaitez initier et soutenir une politique de réduction des risques et de gestion des consommations au travail.

CONTEXTE

- Faire le point sur les consommations et repérer les facteurs favorisants.
- Eviter les répercussions sur le travail liées à la consommation de substances psychoactives (accident de travail, image de l'entreprise, baisse de productivité ...).
- Entamer et mettre en place une démarche de prévention.

OBJECTIFS

- Appréhender la problématique des consommations (références réglementaires).
- Intervenir auprès d'un salarié en difficulté : savoir engager le dialogue.
- Préparer des outils et les utiliser face aux situations aiguës et chroniques.



PUBLIC

- Employeurs.
- Représentants du personnel.
- Responsables HSE.
- Préventeurs.
- Membres du CSE.

L'EXPERTISE CMAIC

- Des conseils personnalisés et possibilité d'un accompagnement collectif.
- Mise à disposition d'outils simples et pratiques.
- Suivi à 3 mois.

INTERVENANTS

- Infirmiers en santé au travail.

INFOS PRATIQUES

- Durée : 2h30.
- De 9h00 à 11h30.

Plus d'informations,
vous inscrire :
www.cmaic.fr

